



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## cancer de la prostate

Question écrite n° 131619

### Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les complications du dépistage du cancer de la prostate. En effet, malgré l'absence de preuves de son efficacité, le dépistage du cancer de la prostate a été largement promu depuis le début des années 1990. Le groupe de travail des services de prévention des États-unis s'est prononcé contre le dépistage du cancer de la prostate par le *prostate specific antigen* (PSA, l'antigène prostatique spécifique, fabriqué naturellement par la prostate, qu'on peut doser par une simple prise de sang), du fait de complications beaucoup trop nombreuses par rapport aux bénéfices obtenus. Au mieux, le dépistage de 1 500 personnes pendant dix ans aboutit à environ 180 biopsies et à traiter 50 hommes pour sauver une vie. Ces biopsies et ces traitements sont dangereux car ils exposent à de fréquentes complications. Aux États-unis, par exemple, 33 millions d'hommes ont été dépistés entre 1986 à 2005. Un million d'entre eux ont été traités qui ne l'auraient pas été s'il n'y avait pas eu de dépistage. Ces traitements ont provoqué 5 000 décès consécutifs à une intervention chirurgicale. Entre 10 000 et 70 000 patients ont éprouvé des complications graves, et 200 000 à 300 000 d'entre eux souffrent d'impuissance ou d'incontinence. Néanmoins, plus de la moitié des médecins français approuvent le dépistage systématique et le nombre de dosages de PSA progresse, de 4,6 % entre 2009 et 2010. La vente en pharmacie d'un test immunitaire pour le dosage du PSA aggrave cette situation. S'il faut différencier ce dépistage du diagnostic précoce chez les patients symptomatiques, le test sanguin pour détecter le cancer de la prostate ne doit plus être fait aux hommes en bonne santé. Il semble que, dans de nombreuses situations, le mieux est de ne rien faire. C'est pourquoi il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour mettre fin à cette dérive qui s'aggrave encore.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yves Bur](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131619

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2012, page 2670

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)